VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage double et un Cottage simple dans le Troisième District, au coin des rues Laharpe et Galvez, îlet borné par les rues Miro et Lapeyrouse,

Succession de Chas. Ebert.

No 14,632 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau No 314 Bâtisse Hennen—MARDI, 17 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 9 novembre 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, étant le No 1 dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, d'après une esquisse dressée par J A D Hémécourt, annexée à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, anciennement notaire en cette ville, en juin 1891, lequel lot forme l'encoignure des rues Galvez et Laharpe et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, faisant face à la rue Galvez, loué à de bons locataires à $13 par mois, et un cottage simple en bois et couvert en ardoises, faisant face à la rue Laharpe, loué à de bons locataires à $6 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans; les paiements différés à être représentés par des billets garantis par liens du vendeur et portant 7 pour cent d'intérêt par an; le vendeur retiendra les polices d'assurance; toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 oct—12 17 24—déc 1 8 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

4 Chevaux et 8 Vaches et Boeufs.

Succession de Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Hennen Building—Le VENDREDI, 15 novembre 1895, à 10 heures A. M., aux Abattoirs, à Algers, en bas du dépôt du chemin de fer Morgan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 23 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—4 chevaux et 8 vaches et boeufs pour le compte de la susdite succession—Conditions—Comptant. 5nov—5 10 15

PAR LE CRESCENT AUCTION CO. L'T'D,

Contenu de la Vacherie de Pierre Morère,

Coin Tulane Avenue et Pierce.

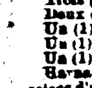

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1895, à 11 heures A. M., comprenant:

Huit (8) vaches prêtes à vêler.
Une (1) vache avec veau.
Dix (10) vaches donnant beaucoup de lait.
Un (1) taureau.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) charrettes à lait.
Un (1) dump cart.
Un (1) buggy.
Un (1) feed wagon.
Harnais, bidons et tous les ustensiles et accessoires d'une grande vacherie.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant; et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

JEUDI, 14 novembre, à 11 heures, coin Tulane Avenue et Pierce.

CARLOS DERBÈS, Encanteur,
Bureaux: 222 et 224 rue Royale.

7 nov—au 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Auguste Cieutat.

Nos 1,320 et 1,322 rue Espagne
MARDI, 12 NOVEMBRE 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 12 novembre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre, à moi adressé portant la date du 29 août 1895 et issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ainsi qu'un ordre amendé portant la date du 8 octobre 1895, issu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession d'Auguste Cieutat No 46,786 du docket de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Mandeville, Urquhart et Villeré, lequel lot est désigné par le numéro 21, de l'îlet No 62 et mesure 30 pieds de face rue Espagne sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage contenant quelques sept chambres, citernes, etc., et rapportant un revenu de $17 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 en sus du prix d'achat et l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 1 12

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement de Choix.
DOUBLE COTTAGE NEUF
Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH. — J. Paul Hecker encanteur. —Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent, en vacance dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit îlet, et mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro par 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; toutes les taxes sont payées; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq notaire, aux frais des acquéreurs.

13 oct—13 20 23 27—nov 3 10 à date

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Division E, No 47,591—Auguste Bowman vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Auguste Bowman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire, en son bureau, No 914 Bâtisse Hennen, en cette ville, commençant le MERCREDI, 11me jour de décembre 1895 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. B. Philips, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1895.

Signé: FRED. D KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

10 nov—10 24—11 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUES
Meubles et Effets.

Succession de John Van Dorp.

No 47,058 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred D. King, juge, daté le 8 octobre 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente sur les lieux—

No 302 (Vieux Numéro) avenue Esplanade, près Marais, le

JEUDI, 21 NOV. 1895
A 11 A. M.

Un lot de propriété mobilière
Consistant en partie d'un

Ameublement de salon, miroirs F. P., tapis moquette, table de centre en marqueterie, étagères, ornements, portemanteau, rideaux, ameublement de salle à manger en chêne, véritable delft, porcelaine, porcelaine de Dresde et Sèvres, bacarat verre taillé, desk, joli miroir avec cadre en chêne noir, grand ameublement de chambre Siebrecht, jeu en noyer, armoire simple G. D., réfrigérateurs, Buck's Stove, chauffeur de vestibule et des centaines d'autres effets de maison d'une haute valeur, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

N. B.—Les marchandises peuvent être examinées le jour avant la vente avec une carte de l'encanteur, entre midi et 2 heures P. M.

10 nov—10 13 17 18 19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

WAGONS, ETC.

James J. Frigerio vs ses créanciers.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred D. King, juge, daté le 25 octobre 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente, au local, 1241 RUE CLAIBORNE, près Esplanade, le LUNDI, 11 novembre 1895, à 11 heures A. M.—

Un lot de wagons, brancards, glacières, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 oct—30—nov 9 10 11

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur à trois étages.

Ancien No 107 rue Royale, entre les rues St-Louis et Toulouse, Mercredi, 11 décembre 1895.

No 28,270.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JOHN J. CASTELL & CO., Thos. J. Wilts, encanteur—Bureau, No 144, rue Carondelet, près Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, le 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 novembre 1895, pour le compte des enfants mineurs de F. E. Ducongé, la propriété ci-dessous décrite, à savoir: La résidence et un magasin en briques à trois étages, No 107 rue Royale, contenant environ 12 chambres, vestibules, latrines, etc. Le lot mesure 30 pieds sur la rue Royale sur 78 pieds de profondeur, plus ou moins, et portant le No municipal 107 rue Royale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit sur des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur. 5 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou quelques parties de ceux-ci. L'acquéreur devra conserver la propriété assurée et en transférer la police d'assurance s'élevant au montant des dits billets au porteur ou porteurs de ceux-ci, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, Esq.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1716...CARONDELET...1718

Entre Euterpe et Polymnie.

Dans l'affaire de Mme Euphemia McConnell et als. vs. la mineure Esther Darrah.

No 45,775.— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "B".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. ROBINSON, encanteur —Bureau 123 rue Carondelet—JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", rendu le 21 août 1895 et signé le 27 août 1895, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Euterpe et Polymnie et désigné comme lot No 4 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 octobre 1857 et annexé à l'inventaire de la succession de Paul L Lefebre, dressé par T. Guyol, notaire, le 8 octobre 1857; le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles au pied américain.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par Henry Mulhausen, architecte et voyer, déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, comme plan No 73 des livres des plans; le dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont une résidence en briques à deux étages et deux corps de logis, désignés par les Nos 1716 et 1718 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie, chaque côté ayant hall, salon, salle à manger, cuisine et à peu près 5 chambres à coucher bien aérées, cour pavée, barrière en fer, les deux propriétés seront vendues ensemble. La possession du No 1716 rue Carondelet est réservée pour 60 jours après le passage de l'acte de vente sans payer de loyer.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; taxes de 1895 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent seront exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente au frais de l'acquéreur par devant Fred Adolph, notaire.

6 oct—6 13 20 27 nov 3 10 14.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.
Belle Plantation
Sur la Rive Gauche du Fleuve Mississipi,
PAROISSE PLAQUEMINE.
A Proximité du Chemin de Fer.

Mme Laura Courcelle et als
vs
Mme Cora Courcelle, épouse de Charles Lamarre et als.

Vingt-deuxième Cour Judiciaire.—Paroisse de Plaquemine.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon A. E. Livaudais, juge de la susdite Cour, rendu le 15 octobre 1895, et signé le 23 octobre 1895, dans l'affaire dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans la paroisse Plaquemine de cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant et mesurant trois arpents et demi [3 1/2] de face sur ledit fleuve sur quarante [40] arpents de profondeur et étant borné au-dessus par des terres de leur vendeur Rufin et en bas par des terres maintenant ou anciennement appartenant à la succession de Hypolite Maurand, décédé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de maturité jusqu'au paiement final. 10 pour cent du prix d'achat est requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le Troisième District.

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

No 40,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 5 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 octobre 1895, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, maintenant absent en congé, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un cottage en bois à un étage ayant 4 chambres, écuries et dépendances, etc., dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré, Féliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 12, 13 et 14, sur un plan de J. A. De Pouilly, le 20 octobre 1866; les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 6 lignes. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Féliciana et Robertson. La propriété se trouve près du chemin de la rue Louisa et de la ligne du chemin de fer de la rue des Remparts.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 5

PAR CARLOS DERBES.

Crescent Auction Co., Ltd.

Mardi, 12 nov. 1895 à 11 heures A. M.

Contenu de la Grocerie

No 1420 rue Orléans, entre Marais et Villeré.

Consistant en le stock de grocerie, whiskies, liqueurs, balances, mesures en cuivre, marchandises de navire, places pour les huîtres.

—A midi—

Un cash register en parfait état; un coffre-fort, (à l'abri du feu); un cheval; un wagon couvert, à quatre roues; un jeu de harnais; une vitrine argentée.

Conditions - Comptant.

CARLOS DERBES, Encanteur,
222 et 224 rue Royale.

10 nov—10 12

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONG SHORE REAL ESTATE CO., LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois à deux étages, No 1729 rue Clio.

Succession de John Murphy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 47,025.

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONGSHORE Real Estate Co, Ltd., N. Wells Longshore, Encanteur — Bureau 617 Place Commerciale—Le MERCREDI, 20 novembre 1895, à midi, à la New Orleans Auction Exchange Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1894, lancé par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

La maison double No 1729 rue Clio, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Apollo, maintenant Carondelet, Clio et Calliope; le dit îlet est désigné par le numéro trente-et-un.

La maison contient 6 chambres aussi une bâtisse dans le fond avec 6 chambres. Le lot de terre est désigné par le numéro un et forme une partie du lot numéro treize de l'îlet No 31 du Faubourg Louiet et mesure, en mesure américaine, trente-et-un [31] pieds onze [11] pouces et sept [7] lignes de face à la rue Clio sur cent cinquante-neuf [159] pieds neuf [9] pouces et sept [7] lignes de profondeur, entre lignes parallèles; près des marchés, écoles et églises.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un an de crédit avec des billets garantis par hypothèque et privilèges de vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité, avec 8 0/0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant au-delà de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1895. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John Bassich Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 oct—16 20 27—nov 3 10 17 20

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et importante vente de marchandises diverses.

Liqueurs, Farine, Grocerie, Quincailleries, Notions, Chapeaux, Souliers, Sellerie, Marchandises en bois, Verrerie, Marchandises sèches, Pendules, Drogues, Balances, Miroirs, Cordes, Sacs, Bureaux, Chaises, Coffre-forts en fer, Presses à copier, Vitrines, etc.

Austin Babin & Co vs leurs créanciers

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division B—No 45,735.

PAR D. E. MORPHY, Auction & Commission Co.—Edwards Ranquetat, Encanteur—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 octobre 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI le 19 novembre 1895, à 11 heures A. M., au magasin, nouveau numéro 518 rue Magazine, entre Poydras et Lafayette—

Les marchandises ci-dessus décrites, dont les insolvables ont fait cession à leurs créanciers.

Conditions—Strictement comptant.

7 nov—7 10 14 17 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

Un grand assortiment de bois de charpente varloppé et brut.

Un bon Buggy et Chevaux de harnais—Deux beaux mulets—Waggons à ressorts et pour le bois de charpente.

Coffre-fort de Diebold & Marina—Meubles de bureaux, etc.

In re James E. Billington et fils versus Standard Planing Mill and Manufacturing Company Limited.

No 46,363 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, 21 novembre 1895, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Clio et Franklin, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 31 octobre 1895, dans l'affaire in re James E. Billington et fils versus Standard Planing Mill & Manufacturing Company Limited, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un assortiment de bois de charpente, chevaux, mulets, wagons à bois de charpente et à ressorts, deux coffreforts en fer, meubles de bureau et autres articles. Le tout conformément à une liste déposée avec les encanteurs en leurs bureaux.

Conditions.—Comptant

10 nov—10 13 17 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Joli Cottage Simple, rue Valence entre les rues Chestnut et Camp.

SUCCESSION DE RICHARD STOKES ET ANNA STOKES SON EPOUSE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,169—Division A.

PAR PAUL & GURLEY. — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. Le MERCREDI, 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division "A", maintenant absent de cette paroisse à cause de maladie, daté 8 novembre 1895 in re et pour le compte de la succession de Richard Stokes et Anna Stokes son épouse, No du Docket 47,169 de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 33, Faubourg W. Bouligny, maintenant îlet No 258, d'après le nouveau plan, borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Valence, lequel dit lot est désigné par la lettre B sur un plan par Wm H Williams, arpenteur, daté le 19 septembre 1874, déposé dans le bureau du Conseil de Ville de la ville de Jefferson, maintenant transféré à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le dit lot B mesure 25 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage simple en bois connu comme No ——, rue Valence, bien subdivisé, bâti retiré de la rue grande cour sur le côté et situé dans un voisinage s'améliorant rapidement et une section désirable de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de sécurité; 10 pour cent seront déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage-Résidence
—ET—
Quatre Terrains bien Remblayés
—AVEC—
Echoppe de Boucher de Première Classe,

Coin des rues Laurel et Octavie.

Succession de Thomas J. Hannon,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E —No 47,253.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, MARDI, 10 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 29 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie, Live Oak ou Constance et Laurel désignés par les Nos un à quatre inclusivement, sur un croquis fait par W. I. Hodgson, encanteur, d'après un plan de John F. Braun, voyer, daté le 20 février 1880, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 18 juin 1881, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel sur les profondeurs suivantes: Lot No deux a une profondeur de cent seize pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No un, et cent dix pieds quatre pouces et dix lignes sur la ligne du lot No trois; le lot No 3 a cette dernière profondeur sur la ligne du lot No deux et cent quatre pieds une ligne de profondeur sur la ligne du lot No quatre; le lot No quatre a cette dernière profondeur sur la ligne du lot No trois et quatre-vingt dix-sept pieds sept pouces et six lignes sur la ligne du lot No cinq. Le lot No un forme l'encoignure des rues Laurel et Octavie et a une façade et une profondeur sur la rue Octavie de cent-vingt pieds et un pouce, et une profondeur sur la ligne du lot No deux, de cent-seize pieds quatre pouces et quatre lignes, et a une largeur de [illegible] pieds dans le fond de chacun des dits lots.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant 5 chambres ou plus, et sur le terrain de l'encoignure une bonne bâtisse en bois occupée anciennement comme un marché à viande.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un et deux ans, avec des billets portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; l'assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de sécurité; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de la vente; les taxes de 1895 devront être payées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 nov—6 10 17 24—8 déc à date

JOURNAUX FRANCAIS

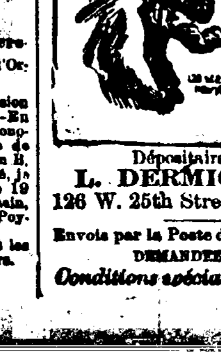

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Soleil. l'trée, etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.
Propriété de choix dans les Premier et Quatrième Districts.

Cette propriété de valeur, magasin en briques à trois étages, à deux corps de logis et résidence coin de l'avenue Howard et de la rue Carondelet.

Cette élégante, attrayante et moderne résidence en bois à deux étages, No 1121 rue Première entre Magazine et Camp.

—AUSSI—

Actions du Germania Insurance Co.
Actions de la Citizens Bank.
Actions du Germania Savings Bank,
Actions de la Lo. Sulphur Mining Co.
Aussi, une bibliothèque et livres.

IN RE MISS C. H. CURTIUS vs CARL CURTIUS ET ALS.

No 46,709—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur- Bureau, No 727 rue Commune—MERCREDI, le 4 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 31 octobre 1895, in re Miss C. H. Curtius versus Carl Curtius et als. Dossier No 46,709 de la dite Cour, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage—

Premièrement—Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Howard, anciennement Triton Walk, les rues Carondelet, St-Joseph et Delord, désignés comme Nos Un et Deux sur un plan fait le 12me jour d'octobre 1840 par Hugh Grant, alors assistant voyer de la deuxième municipalité et déposé en l'étude de Félix Percy, notaire en cette ville, et mesurant comme suit. Le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Howard, vingt-et-un pieds de face à la dite avenue Howard, cinquante-huit pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, soixante-sept pieds sur la ligne qui le divise du lot No 2, ci-dessous décrit, et 28 pieds dans le fond.

Le lot No 2 mesure 21 pieds de face à l'avenue Howard, 67 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 1 ci-dessus décrit, 72 pieds sur la ligne opposée, 33 pieds 3 pouces dans le fond, lesquels dits deux lots de terre font partie de deux grands lots; aussi désignés par les Nos 1 et 2, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de ville, le 4 avril 1832, annexé pour référence à un acte de vente pardevant H. Pedesclaux, alors notaire en cette ville en date du 12 avril 1832; les améliorations consistent en une résidence et magasin en briques à trois étages et deux corps de logis coin de l'avenue Howard et la rue Carondelet. L'encoignure est occupée par M. H. E. Bradford comme un emporium de meubles et est loué avec bail jusqu'au 30 septembre 1896 à raison de $490 par mois.

No —— rue Carondelet est occupé comme résidence privée, et est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1896, à raison de $420 par an, faisant un total de $900 par an.

Emplacement incomparable, à proximité du centre des affaires, dans une section charmante et plaisante, près de la ville par sept ou huit chemins de fer, près du Lee Circle, Bibliothèque Howard, écoles, église et marchés.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 147, borné par les rues Camp, Magazine, Première et Philip, les dits lots sont des portions de terre se touchant et sont désignés par les lettres J et H conformément à un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, le 8 avril 1889, annexé à un acte de vente de H. C. Warmoth à Mlle Cora Simms, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, en cette ville, le 10 avril 1889 et mesurant comme suit, au pied américain, chacun 20 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent quatre pieds entre lignes parallèles.

Le lot "C" est pris de la rue Camp et est composé d'une partie du lot original No dix et d'une partie du lot No onze; et le lot "H" est pris de la rue Magazine et est composé du reste du lot No onze, conformément au plan de Ben Buisson voyer, en date du 25 avril 1842, et déposé à l'étude de T. Trudeau, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Une autre portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le même îlet et touchant aux deux lots ci-dessus décrits, mesurant 19 pieds et 4 pouces de face à la rue Première sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre forme une partie du lot de terre désigné par la lettre "F" sur un plan de voyer de H. W. W. Reynolds.

La dite portion de terre touchant le lot C et est composée d'une partie du lot original désigné par les Nos 9 et 10, décrits ci-dessus par le voyer Ben Buisson.

Les améliorations sur le dit lot consistent en une jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, confortablement subdivisée, ayant tous les conforts modernes, grande chambre dans la cour, embellie par un joli grillage en fer et connu par le No 1121 rue Première, un voisinage charmant, à proximité des chars électriques, etc.

Le local peut être examiné jeudi, avec une carte d'admission des encanteurs.

Quatrièmement—Seize actions du fonds capital de la Germania Insurance Co de la Nouvelle-Orléans.

Cinquièmement—Dix actions du fonds capital de la Germania Savings Bank de la Nouvelle-Orléans.

Sixièmement—Sept et un tiers actions du nouveau fonds capital de la Citizens Bank de la Nouvelle-Orléans.

Septièmement—Dix-sept actions du fonds capital de la Louisiana Sulphur Mining Co de la Nouvelle-Orléans.

Huitièmement—Une bibliothèque et livres.

Conditions de la vente pour les propriétés—Un tiers ou plus comptant et le reste en paiements égaux représentés par billets d'acquéreurs, payables à un et deux ans à partir de la date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur sur la propriété, ensemble avec les assurances et clauses usuelles de garanties, obligations dans les ventes. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente sur le prix d'adjudication.

Pour les actions comptant avant livraison.

Pour la bibliothèque et les livres, etc. comptant.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 4

PAR HECKER & SMITH.

Une élégante résidence seule à deux étages.

Dans le Second District.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—JEUDI, 21 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique:

La résidence seule à deux étages substantielle et bien bâtie No 1,119 rue Marais entre les rues Ursulines et Hôpital, contenant 8 chambres, vestibules, chambre-à-bain, offices et grande cour. Pour mesures voyez le plan à la Bourse. Cette maison est en splendide condition et est située dans un voisinage raffiné et s'améliore rapidement, à proximité des écoles, églises, marchés et chars électriques.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans à 8 pour cent et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Taxes toutes payées. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente et payer pour l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire public.

10 nov—10 17 à date.

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTI-EPIDEMIQUE, PRESERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES *de la poitrine, de l'estomac et de la vessie.* Exiger [illegible] Frère, 19, r. Jacob, Paris.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, portant les (nouveaux) Nos 920 et 922 rue Indépendance.

American Building Loan and Tontine Saving Association vs John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,271.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No onze, lequel dit carré est borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Remparts (anciennement Amour), Indépendance et Congrès. Lequel dit lot commence une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Indépendance et Bourgogne et s'étend vers la rue Remparts mesure en (mesure américaine) trente (30') pieds de face à la rue Indépendance par quatre-vingt-dix huit (98') pieds neuf (9") pouces et quatre (4''') lignes égales et parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 oct—25 31—nov 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une grande et attrayante propriété améliorée dans le Sixième District.

Mme Cora Scott et époux vs Mme Jennie Hollander et George R. Hollander, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,612.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 292, borné par les rues Valence, Colisée, Chestnut et Cadix, désignés comme lots Nos sept, huit, neuf et dix. Les dits lots sont contigus et mesurent vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Valence par cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No sept, formant l'encoignure des rues Valence et Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 oct—25 31—nov 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif
—D'UNE—
Résidence de Valeur et Attrayante dans le Quatrième District, Formant l'Encoignure des Rues Ste-Marie et Colisée, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Chestnut et le Felicity Road.

Firemen's Building Association vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,152.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Colisée, Ste-Marie et Chestnut et le Felicity Road, lequel dit îlet étant désigné par le numéro municipal 175; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, en cette ville le 30 octobre 1840 et ils mesurent comme suit:

Le lot No cinq, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Colisée, a trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, cent vingt-quatre pieds six lignes de face à la rue Colisée, cent vingt-quatre pieds huit pouces et treize lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No six, et trente-et-un pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du fond. Et le lot No six, adjoignant celui désigné ci-dessus, a trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, cent vingt-quatre pieds huit pouces et treize lignes de profondeur sur le côté touchant au lot No cinq et cent vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur le côté opposé, et trente-et-un pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 oct—26 nov 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de machines, bouilloires, pompes, mulets, wagons, etc,

A l'ancien No 317 rue Julie.

George L'Hote vs S H. Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 20 novembre 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux ancien No 317 rue Julie—Un lot de bouilloires, pompes, machines, poulies, arbres de couche, rabots, scies, scies de travers, mulets, wagons, charrettes, harnais, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 nov—9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Second District portant le nouveau numéro municipal 633 rue Bourbon, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

Louise M. Guinault vs Joseph Mansion.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 46,556—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, St-Pierre, Dauphine et Toulouse; lequel dit lot est désigné par la lettre D, d'après un plan de division fait par Arthur de Armas, député arpenteur de ville, le 22 août 1881, et annexé à un acte de vente passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire en cette ville, le 28 novembre 1881, conformément au dit plan, le dit lot de terre D mesure en mesure américaine, vingt-deux pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la dite rue Bourbon, soixante-quatorze pieds trois pouces et cinq lignes sur une première profondeur sur son côté le plus près de la rue St-Pierre, ensuite dix pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Bourbon et courant vers la rue Toulouse, ensuite dix-sept pieds, sur une seconde ligne, de profondeur, quatre-vingt onze pieds trois pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté, et vingt-un pieds six pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les circonstances et dépendances à qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte.

Acquise par le défendant par achat de P. Peret, d'après un acte pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 22 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 nov—2 8 15 22 29—5 déc

NOMS
Des Rues
Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poëte, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrano.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Têche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pelican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIEME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. C., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Douzième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississipi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Onzième, maintenant Apple.
Dolhonde, N. et S., maintenant N. S. Dorgenois.
Edmond, maintenant Calhoun.
Gasquet (de Claiborne au-delà) maintenant Cleveland.
Gayoso (de Walnut à Lowerline) maintenant Gén. Lee.
Jeanna, maintenant Alvar.
Jersey, maintenant Annonciation.
Léonie, maintenant Clara.
Locust, maintenant S. Robertson.
Long (de l'Avenue Peters au haut de la ville) maintenant Freret.
Magistrat, maintenant N. Dorgenois.
Morales, maintenant Marais.
Napoléon, N. et S., maintenant N. et Sud Hennessey.
N. Market, maintenant N. Diamond.
Vieux Camp, maintenant Camp Place.
Vieux Magazine, maintenant Place Magazine.
Paix, maintenant Kerlerec.
St-Bernard (nouveau), maintenant Allen.
St-David, maintenant S. Franklin.
St-Denis, maintenant S. Remparts.
St-Georges, maintenant Howard.
Ste-Jeanne, maintenant Ste-Adeline.
Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hagan.
Sauvé, maintenant Hickory.
S. Market, maintenant S. Diamond.
Tremé, maintenant N. Liberté.
Ursulines (de Claiborne et au delà), maintenant avenue Ursulines.
Wandorf, maintenant Birch.
Warren, maintenant Poplar.
White (anciennement S. Bassin), maintenant Saratoga.
De Armas (continuation de Euterpe), maintenant Grappe.
Robertson, maintenant S. Robertson, se prolongeant jusqu'à Lower Line, y compris Locust et Breslau, entièrement sous le nom de S. Robertson.

RUES SANS LES DISTRICTS MARQUES.

Bassin (de Clio au haut de la ville) maintenant Saratoga.
Boudousquié et Jeannette, maintenant Garfield.
Breslau, maintenant Sud Robertson.
Commune, (de Baronne au fond de la ville), maintenant Avenue Tulane.
Craps, maintenant Bourgogne.
Cinquième, maintenant Poplar
Quinzième, maintenant Olive.
Première, maintenant avenue St-Charles.
Quatrième, maintenant Oak.
Quatorzième, maintenant Oleander.
Jackson, maintenant Général Ogden.
Jefferson, maintenant Joliet.
Madison, maintenant Dante.
Milton, N. C., maintenant Meteor.
Napoléon, maintenant Néron.
Neuvième, maintenant Sycamore.
Dix-Neuvième, maintenant Pear.
Olivier, maintenant Gén'l Hood.
Philip, N. C., maintenant Mermet.
Rosseau, N. C., maintenant Rose.
Deuxième, maintenant Maple.
Septième, maintenant Hickory.
Dix-Septième, maintenant Palmetto.
Sixième, maintenant Birch.
Seizième, maintenant Palme.
Dixième, maintenant Mobile.
Troisième, maintenant Elm.
Treizième, maintenant Figue.
Douzième, maintenant Abricot.
Vingtième, maintenant Quince.
Upper Line, maintenant Protection.
Washington, maintenant Fern.

Vingt-cinquième Etat Annuel

DE

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1894

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$200,256 16
Sur risques de marine		1,853 74
Sur risques de rivière		2,405 75
		$204,515 63
A ajouter, primes non acquises de 1893		46,854 00
Primes totales		$251,369 63
A ajouter, intérêts		6,912 99
Revenus		$258,282 62
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,004 29	
Sur risques de marine	116 31	
Sur risques rivière	407 73	
Total des pertes payées	$60,528 33	
Retour de primes et cancellations	28,965 28	
Commissions	25,979 54	
Réassurances	17,875 45	
Taxes et Licences	2,872 58	
Profit et Pertes	5,139 65	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	31,429 05	
Déboursés		$172,789 88
		$85,492 74
Primes non acquises de 1894	$53,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	25,200 00	
Surplus	6,597 74	
		$85,492 74

ACTIF.

Argent en banque	$14,649 79	
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 à 113 1/2	11,3[illegible] 00	
$58,700 Bons à Primes de la Nlle-Orléans à 167 1/2	98,322 50	
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0/0 à 94	70,500 00	
$65,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0 à 99 1/2	64,675 00	
10 actions Compagnie d'Assurance Germania à 100	1,000 00	
Primes en voie de recouvrement	23,944 75	
Meubles et installations de bureaux	2,500 00	
		$286,942 04

PASSIF.

Capital	$200,000 00	
Dividendes non réclamés	1,449 30	
Réservé pour primes non-acquises	53,695 00	
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	25,200 00	
Surplus	6,597 74	
		$286,942 04

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 15 janvier 1895.